I. Contexte

La société « Animalia » gère plusieurs refuges pour animaux le but étant de prendre soin de ses pensionnaires et sur les long termes l'adoption de ses derniers. La société voudrait moderniser la manière dont elle gère la liste de ses pensionnaires, les adoptions, les soins effectués et aussi par la même occasion mettre en place une solution pour présenter ses pensionnaires aux futur utilisateurs de son système. Jusqu'à présent ceci était fait de manière manuscrite, une tâche qui s'avère parfois longue et pénible.

II. Besoins et informations utiles

Enregistrer un animal

Consulter la liste des pensionnaires

Retracer et connaître les informations concernant un animal (numéro de puce, nom, age, sexe, refuges, traitements médicaux, pathologies, ...)

Enregistrer une personne (un futur maître)

Enregistrer une adoption

Concernant chaque animal:

- Dès qu'un animal est pris en charge pour la première fois dans un des refuges, ce dernier est pucé s'il ne l'est pas déjà. Pour permettre facilement l'identification.
- Connaitre ou à défaut attribuer un nom.
- Identifier son espèce.
- Pour certaine espèce connaître eventuellement sa race.
- La date de naissance.
- Le sexe.
- L'âge.
- Ses refuges.
- Pour chaque refuge, la date d'arrivé et de sortie au refuge.
- Une description.
- Savoir si c'est un animal déclaré comme en "SOS".
- Potentiellement connaître les pathologies de l'animal
- Les traitements médicaux que l'animal suit.
- Des photos de l'animal.
- Un animal peut changer de refuge (pour un transfert par exemple) un motif peut alors être associé au changement de refuge.
- Il faut pouvoir retracer les refuges de chaque animal, et connaître son refuge actuel.

Concernant les adoptions :

- Chaque adoption est fait par une personne majeur.
- Chaque adoption doit faire l'object d'une cotisation au refuge. La cotisation dépend de l'animal (cotisation libre si l'annimal est en « SOS »).
- Un don en plus de la cotisation peut être fait.
- La date de l'adoption.
- Certaines adoptions se passent mal. Le propriétaire a la possibilité de rendre l'animal au refuge.